



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 1<sup>er</sup> MARS 2017

Convocation du 21 Février 2017

L'an deux mil dix sept, le premier mars, à vingt heures, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoit (adjoints).  
M. GOUET Jérôme, M. PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine, DUVAL Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, Mme SOREL Audrey.

**Absent excusé :** Mme LECCELLIER,

**Absents :** Mmes MARIE ROSALIE, MOREAUX.

Monsieur LOYANT Jean-Marie est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 20 Février 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération concernant la bibliothèque.  
Accepté à l'unanimité des membres présents.

### DELIBERATIONS

► **Règlement intérieur de la bibliothèque :** après lecture de celui-ci, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Emprunt :** Présentation par Monsieur Audoux d'un tableau retraçant les différentes offres bancaires pour un emprunt relatif à la création de la nouvelle garderie scolaire et locaux de rangement.  
Il en ressort que la meilleure proposition est celle de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 400 000 € sur une durée de 15 ans avec remboursements annuels.  
Autorisation est donnée à Madame le Maire de contracter cet emprunt et de signer tous les documents relatifs à celui-ci.  
Monsieur Audoux ne souhaite pas participer au vote.  
Adopté à l'unanimité des autres membres présents.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h 25 minutes